

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2026

Conseil d'administration du	16 octobre 2026 à 14h30
Date de convocation	03 septembre 2026, soit dans les conditions fixées par les statuts
Lieu	Musée du Louvre-Lens, au lieu habituel de ses séances
Présents	Jean-Paul MULOT, Sabine FINEZ, Mady DORCHIES, Valérie BIEGALSKI, Caroline MELONI, Valérie CUVILLIER, Fabrice PLANQUE, Hélène CORRE, Sandra GUTHLEBEN, François-Xavier SALMON, Christophe LERIBAUT, Kim PHAM, Ariane THOMAS, Zaki AMAR-BAUTHENEY, Virginie DONZEAUD, Aline FRANÇOIS-COLIN, Luc BOUNIOL-LAFFONT, Henri LOYRETTE, Benjamin PARROT, Caroline JOLY, Pascal LAFFUMA.
Pouvoirs	Xavier BERTRAND à Sabine FINEZ, Hilaire MULTON à François-Xavier SALMON, Olivier GABET à Virginie DONZEAUD.
Excusés	Xavier BERTRAND, Aurore COLSON, Anthony JOUVENEL, Alexandre COUSIN, Sylvain ROBERT, Bertrand GAUME, Hilaire MULTON, Dominique DE FONT-RÉAULX, Olivier GABET.
Quorum	Atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer
Secrétaire de séance	Madame Sabine FINEZ

Délibération n°2026_031

Convention de groupement de commandes avec Le Louvre pour les prestations de sécurité/sûreté et nettoyage

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à L. 1431-9, R. 1431-1 à R. 1431-21,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu les statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « *Musée du Louvre-Lens* »,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2018-436 du Conseil d'Administration en date du 05 octobre 2018 portant sur la constitution d'un groupement de commandes entre le Musée du Louvre-Lens et le Centre de conservation du Louvre,

Vu la délibération n° 2023-227 du Conseil d'Administration en date du 4 juillet 2023 sur les délégations de la Directrice du Musée du Louvre-Lens,

Vu la délibération n° 2024-256 du Conseil d'Administration en date du 22 mars 2024 portant sur les procédures commande publique du Musée du Louvre-Lens,

Vu le projet de convention de groupement de commandes en annexe,

Rapport de présentation au Conseil d'Administration

Situé près du Louvre-Lens, à Liévin, le Centre de conservation du Louvre (ci-après CCL) a pour mission première de prémunir les collections nationales dont le musée du Louvre à la garde contre le risque de crue et d'améliorer leurs conditions de conservation et d'études.

Inauguré en 2019, le Centre de conservation du Louvre constitue, avec le Louvre-Lens, un véritable pôle territorial de développement culturel.

Pour son fonctionnement, dont les coûts seront pris en charge par le musée du Louvre, le centre de conservation du Louvre nécessite en outre le recours à des prestations de sécurité/sûreté et de nettoyage.

Le Musée du Louvre-Lens requiert des besoins identiques.

Ainsi, au regard de la proximité géographique des deux établissements / bâtiments, et de la similitude de leurs besoins, le Musée du Louvre Lens et le Musée du Louvre, pour ce qui concerne le CCL, souhaite se constituer en groupement de commandes pour passer les deux marchés suivants :

- Marché public de services pour la réalisation de prestations de services de sécurité, sûreté, surveillance et gardiennage dans les bâtiments et dans le parc du musée du Louvre-Lens et du centre de conservation du Louvre ;
- Marché public de services pour le nettoyage des sites du musée du Louvre-Lens et du centre de conservation du Louvre.

L'objectif de ce groupement est d'assurer une simplification administrative dans un souci d'efficacité économique. Le Musée du Louvre-Lens et le CCL ont déjà conclu un tel groupement de commandes en 2018, renouvelé en 2021.

Ledit groupement sera créé par cette nouvelle convention constitutive conformément aux dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du code de la commande publique.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser la constitution de ce groupement de commandes en vue de l'achat de prestations de sécurité/sûreté et de nettoyage,
- D'autoriser la Directrice à finaliser et à signer la convention, jointe, fixant les modalités de fonctionnement de ce groupement,
- D'autoriser la Directrice à signer les futurs marchés ainsi que les tous les actes afférents à l'exécution de ces marchés pour le compte du Musée du Louvre-Lens.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour expédition conforme,
Pour le Président, par délégation Annabelle Ténèze, Directrice de
l'établissement public de coopération culturelle
« Musée du Louvre-Lens »

